

Corse radiophonique élaboré et évaluation populaire : perspectives corses sur le purisme linguistique

par Alexandra Jaffe

Department of Linguistics California State University

a.jaffe.at.csulb.edu

Introduction

1
En Corse, la branche régionale de Radio France propose aux auditeurs des émissions en langue corse depuis de nombreuses années déjà. L'analyse qui suit a pour propos de montrer la façon dont l'étude des pratiques langagières dans les médias, et plus particulièrement la manière dont elles sont évaluées par les auditeurs, peut éclairer le sens social de la variation linguistique dans des situations de revitalisation des langues minorées. La variation dont je parle n'est ni dialectale ni microrégionale : il s'agit plutôt de la relation entre un corse « traditionnel » et un corse qui est en voie d'élaboration, contraint d'être employé dans de nouveaux domaines d'activité comme celui des médias. On y voit, en effet, un forum de contact de langues qui fait naître des néologismes et d'autres changements linguistiques. L'accent sera mis sur la façon dont les attitudes sociolinguistiques sont influencées par une histoire de relations de dominance linguistique qui joue à la fois sur les expériences des gens et sur leurs idéologies linguistiques face à l'identité, l'autorité et l'authenticité linguistiques.

Approches théoriques du discours médiatique

2

Cette analyse s'ancre dans plusieurs traditions de recherche. D'abord, l'anthropologie linguistique de la « performance » – et la sociologie interactionnelle d'Erving Goffman – met en évidence que chaque discours médiatique est produit dans un tramé composé de plusieurs types de participants qui se positionnent et qui sont positionnés de façons diverses par rapport à l'énoncé (Bauman 1977, Bauman & Briggs 1990, Goffman 1961). Ce qui nous intéresse ici est l'aspect identitaire de ce processus : le fait que l'usage d'une langue – ou d'un mélange de langues – dans les médias interpelle et définit un auditoire. Le sociolinguiste Allan Bell appelle cette orientation vers un auditoire réel ou imaginé « referee design » (Bell 1991). Dans des situations d'inégalité sociolinguistique et culturelle, le langage des médias peut être vu comme un acte d'identité qui évoque et définit la communauté de pratique linguistique et culturelle en mettant langue(s) et identité(s) en scène (Cotter 2001, Coupland 2001, Gelo 1999, Jaffe 2000, Peterson 1997, Urla 1991, Woolard 1987,1999). Cette mise en scène médiatique est d'emblée structurée par la politique linguistique et les idéologies linguistiques ambiantes. Elle a des incidences sur l'élaboration, la circulation et même la transformation de la langue « standard » (Jaffe 1999,2000; Spitulnik 1996,1998). Plus particulièrement pour une langue minorée, la mise en scène médiatique répond à un double besoin : celui de légitimation (avec l'accent sur l'autorité) et celui d'identification (avec l'accent sur l'intimité). L'étude des médias en situation de minoration linguistique montre que la tension entre ces deux besoins donne souvent lieu à un débat social autour de la *forme* de la langue employée. Ce débat touche à une des questions sociolinguistiques les plus profondes en situation de contact, conflit et élaboration : comment la société va définir « sa » langue ? Finalement, l'approche suivie dans cette analyse rejoint une longue tradition d'analyse des attitudes sociales sur la variation sociolinguistique.

Historique : « language shift », nouveau linguistique et langue radiophonique

3

Depuis le début du XXe siècle, il y a eu un changement drastique des pratiques langagières sur l'île de Corse : ce que l'on appelle, dans la littérature anglophone, le « language shift ». En l'espace de quelques générations, une population qui était majoritairement de langue maternelle corse est devenue majoritairement francophone. Bien qu'il y ait un nombre important de corsophones à l'heure actuelle, la majorité a plus de quarante ans et il faut constater qu'il y a bon nombre de Corses qui ne parlent pas corse ou qui ont des compétences linguistiques bien limitées. Il ne saurait être question de traiter, ici, de l'histoire de la revendication sociale relative à la langue corse. On se contentera simplement de noter que, depuis la fin des années soixante, des militants linguistiques se sont battus pour donner au corse un statut social à parité avec le français dans tous les domaines de la vie publique. L'un de ces domaines est celui des médias. L'établissement, en 1984, d'une branche régionale de Radio France, RCFM (*Radio Corse Frequenza Mora*) s'inscrit pleinement dans cette revendication. Selon des sondages récents, RCFM est écoutée par un grand nombre de Corses : au moins 50%.

4

Depuis le début, RCFM a mis en place une politique bilingue, donnant une place assez importante à l'usage du corse dans toutes ses émissions, surtout le matin où le taux d'écoute est le plus fort. Il faut souligner, ici, le poids symbolique de l'usage du corse sur les ondes : le domaine public et moderne des médias était réservé auparavant presque exclusivement au français. Cet usage se manifeste dans deux catégories d'émissions : 1) les informations et 2) une gamme d'émissions plus informelles – voire ludiques. Bien que ce soit la première catégorie qui va nous concerner ici, il convient de décrire brièvement la seconde, parce

que c'est à travers les deux que l'on perçoit les deux pôles de la politique linguistique implicite de la station. Dans les émissions informelles, des animateurs présentent les chansons, animent des jeux, prennent des appels d'auditeurs, et vont (en équipe) dans les localités pour interroger et faire parler les gens. Cet aspect de la pratique à RCFM s'inscrit dans sa volonté d'être une « radio de proximité » – d'aller à la rencontre des gens, d'être un miroir – et un lieu d'expression de la vie insulaire. Sur le plan linguistique, cette politique a favorisé un usage langagier qui est lui aussi un reflet des pratiques habituelles, qui met les auditeurs à l'aise et favorise les échanges entre auditeurs et animateurs. Cet usage comprend du « code switching »: l'alternance des codes est assez fréquente en Corse comme dans toute communauté bilingue. Tout en admettant que cette alternance de codes contribue à la convivialité de l'échange entre les animateurs et leur public, les professionnels de la radio corse que j'ai interviewés considèrent aussi cette pratique comme une source d'ambivalence. En effet, l'alternance des codes sur les ondes entre en conflit avec un des buts de l'élaboration linguistique du corse, à savoir la promotion de la langue corse comme un code à frontières linguistiques nettes, indépendant et souverain, et faisant autorité; bref, un code ayant parité linguistique et sociale avec le français.

5

C'est ici qu'on aperçoit l'intérêt des informations en langue corse, telles qu'elles ont été conçues à RCFM. En effet, les informations sont un espace de purisme linguistique corse, avec une haute valeur symbolique et politique. Pourquoi ? D'abord, parce qu'elles ne répondent pas à un besoin de communication, puisque tout le monde comprend les informations en français. Donc, le choix d'alterner une version française et une version corse des informations toutes les demi-heures, le matin, sert avant tout à mettre la langue corse sur scène, à montrer qu'elle est apte à véhiculer toutes les fonctions des médias modernes,

qu'elle n'est pas limitée à un registre informel. Ce choix est alors un acte d'élaboration linguistique d'une langue minorée : une extension des domaines et des registres de son usage qui a pour but d'élever son statut social pour faire face à la dominance du français. Ces buts imposent, dans un certain sens, une politique linguistique puriste, car il s'agit de valoriser le corse en tant que code autonome et souverain. Dans la logique dominante linguistique, cette souveraineté dépend de l'intégrité du code – et, donc, de sa capacité à se défendre contre les incursions de codes étrangers (les efforts faits en France pour résister aux influences lexicales anglaises étant une expression évidente de cette logique). Or, dans les informations radiophoniques corses, il y a eu, et il y a toujours, un effort pour éviter aussi bien l'usage de mots français (pas de *code switching*) que le calque de mots corses sur le français.

6

Cette volonté s'est traduite par un travail considérable de création lexicale pour combler les lacunes du vocabulaire traditionnel corse, ce vocabulaire ayant été, en quelque sorte, atrophié en matière de vie moderne par suite de la présence du français dans tous les domaines formels et publics. Mais ces efforts pour créer un corse moderne à part entière ne sont pas toujours appréciés par les Corses eux-mêmes. Dans le discours populaire, j'ai entendu (et j'entends toujours) des critiques de l'usage radiophonique. Les gens disaient qu'ils « n'y comprenaient rien », que le corse employé était « mauvais » ou « une traduction directe du français ». Une jeune femme qui se caractérisait comme « peu corsophone » m'a dit que le fait qu'elle comprenait les informations corses était une preuve incontestable de leur manque d'authenticité. Pour approfondir ce conflit apparent entre l'autorité et l'authenticité, j'ai mené une enquête destinée à permettre de voir un peu plus systématiquement quels aspects linguistiques du corse médiatique étaient acceptés ou rejetés, et pour quelles raisons.

Le déroulement de l'enquête

7

Ma démarche a consisté à faire écouter une série d'enregistrements des informations corses à des Corses, et à noter leurs réactions et évaluations. La sélection des enregistrements n'a pas suivi un protocole strict, car le but était de cataloguer les réactions des témoins à un échantillon assez représentatif des informations. Néanmoins, à partir de ma connaissance des catégories de formes linguistiques critiquées dans le discours populaire et académique, j'ai choisi des extraits qui contenaient des exemples :

1. de néologismes créés à partir d'un vocabulaire « traditionnel », comme par exemple *spegnifocu* 'pompiers' (extrait E) et *scrivacciulata* 'graffiti' (extrait F) ;
2. de mots relatifs à la technologie moderne (*elicotteru* dans l'extrait E) et relevant d'un lexique lié au monde politique et économique national, international et moderne pour lesquels le corse n'avait pas un lexique « traditionnel », par exemple *Cuurdinazione Rurale* 'Coordination Rurale' (extrait E), *Ministru di u Circondu* 'Ministre de l'Environnement' (extrait H), *u mercatu di u travagliu* 'le marché du travail' (extrait H) ;
3. d'usage des sigles dont certains (FO, CGT, CNPF) n'étaient pas « traduits » en lettres corses et dont un (GR 20 dans l'extrait E) désignant le chemin de grande randonnée corse a été prononcé avec les lettres en français [ZeER] et les chiffres en corse [binti], en décalage avec l'usage populaire (tout prononcé en français).
4. d'usages non-conformes à une politique « puriste » corse des informations :
 - inclusion de phrases comme *Super D Deux* (extrait B) et/ou des mots français empruntés de l'anglais

comme *sporting, supporters* (extrait B), *overdose* (extrait H) et *racket* (extrait F) ;

- extrait 1 entier : cet extrait ne faisait pas strictement partie des informations, mais avait un caractère informationnel. Au moment de l'enregistrement (l'année 1991) et peut-être aujourd'hui encore, le passage du français au corse au milieu d'un discours préparé (non-spontané/non-conversationnel) était très rare et permettait de recueillir les réactions des gens à l'emploi d'un usage mixte pour un sujet sérieux.

8

J'ai fait des entretiens d'une à trois heures avec une trentaine de répondants. On ne peut pas parler d'échantillonnage scientifique avec un nombre si réduit de témoins, mais on peut néanmoins considérer que ces témoins représentent un assez bon équilibre en matière d'âge, de sexe, de compétence en corse et d'engagement social sur les questions de langue en Corse. Dans l'entretien, j'ai d'abord demandé aux répondants de me décrire leurs habitudes d'écoute, et de me donner leurs impressions sur la quantité et la qualité du corse employé à RCFM. Ensuite, je leur faisais écouter tous les extraits, et leur demandais de me parler de ce qu'ils avaient remarqué dans le langage qu'ils venaient d'écouter (pour voir s'il y avait des éléments qui leur sautaient vraiment aux yeux). Après, je refaisais écouter tous les enregistrements, arrêtant le magnétophone après chaque extrait et leur demandant d'y réagir. C'est seulement à ce moment que j'attirais leur attention sur certains éléments (comme *spegnifocu* et *scrivacciulate*) que je voulais traiter systématiquement. Sinon, le but était d'obtenir des évaluations plutôt spontanées, de découvrir ce que les témoins eux-mêmes trouvaient important. J'estime qu'à cet égard j'ai eu un succès mitigé, car même un entretien non-directif structure en quelque sorte les réponses des témoins. C'est-à-dire que le déroulement de l'entretien lui-même (les premiers choix d'évaluation de la

part du témoin, les réactions de l'enquêteur) apprend au témoin ce qui est 'intéressant' dans l'univers de l'entretien. Les résultats présentés ici sont des préliminaires qui portent sur environ deux tiers des 30 personnes interrogées.

Remarques des témoins avant d'écouter les extraits

9

Avant d'écouter les enregistrements, la plupart des témoins portaient un jugement sur la langue radiophonique. Ces commentaires métalinguistiques n'étaient pas homogènes ; les gens choisissaient des éléments linguistiques divers, sur lesquels ils faisaient des analyses plus ou moins fines. Malgré cette diversité, un élément constant dans ces discours était l'image de la langue comme code unitaire, comportant des frontières bien définies. Il est vrai que l'enquête sociolinguistique en elle-même induit, en quelque sorte, ce discours. Mais, par ailleurs, il venait aussi du fait que les informations corse ont une fonction plus politico-symbolique que communicationnelle. L'image des langues comme codes discrets apparaissait à travers des commentaires divers. Par exemple, une dame d'un certain âge qui ne se considérait pas du tout comme une experte linguistique me disait qu'il lui semblait que le corse parlé dans les informations était « entre les deux », c'est-à-dire entre le français et le corse. En effet, comme toutes les autres personnes interrogées, elle reconnaissait que le corse employé par les journalistes n'était ni un corse « traditionnel » ni un corse quotidien. Faute de faire partie de l'une ou l'autre de ces catégories, les témoins avaient tendance à dire que c'était du français traduit. Les uns trouvaient que cette ressemblance avec le français était le prix à payer pour l'élaboration linguistique ; les autres trouvaient ce prix linguistique trop élevé. Mais dans tous les commentaires préliminaires, on percevait une tension sociolinguistique mise en évidence par les évaluations qui suivaient. En effet, paradoxalement, la recherche d'un corse

« pur » dans un registre nouveau entrant en conflit avec d'autres – et plus anciennes – notions de l'identité linguistique du corse, fondées aussi sur le principe de la différenciation par rapport au français. Or, la langue « pure » des informations était évaluée par plusieurs comme une « interlangue » ou un code mixte.

Les jugements métalinguistiques

10

Pour comprendre les critères d'authenticité évoqués par les témoins, tournons-nous donc vers l'analyse des jugements métalinguistiques résumés dans le tableau A. D'abord, il convient de remarquer que ce genre d'enquête sociolinguistique, malgré les précautions méthodologiques, entraîne les témoins presque inévitablement dans un discours de « problèmes linguistiques ». C'est-à-dire que demander aux gens de donner leur avis sur des données linguistiques a tendance à les orienter vers la critique. C'est encore plus le cas dans une situation sociolinguistique telle que celle que l'on trouve en Corse, où, comme je l'ai déjà remarqué, il y a un discours circulant très critique à l'égard de l'usage médiatique. Donc, inévitablement, les témoins, en cherchant à donner un sens à l'entretien, sélectionnaient et critiquaient des éléments linguistiques en restant à un niveau très général, sans pouvoir sélectionner spontanément des éléments linguistiques précis qui « ne convenaient pas ». Même les témoins les plus critiques laissaient sans commentaire de longues plages de discours radiophonique. Ces deux observations confortent l'observation que l'on peut faire de la manière dont les gens réagissent aux émissions dans la vie quotidienne, où ils ont une attention beaucoup plus floue et moins critique que dans le contexte de l'entretien. Ceci revient à dire que les résultats obtenus par ces entretiens font partie d'un discours métalinguistique qui puise obligatoirement dans des modèles stéréotypés de langue de forte imprégnation idéologique.

Évaluations négatives les plus fortes

11

Les tableaux A et E résument les jugements les plus négatifs portés par les témoins. Il s'agit de mots, de phrases ou de structures remarqués et condamnés spontanément. Les rubriques du tableau A montrent que la critique la plus répandue concerne des éléments catégorisés comme gallicismes. Dans le tableau A, on voit dans les exemples 1 à 15 des mots ou des phrases pour lesquels le témoin a proposé une alternative « plus authentique » ou « plus corse ». Pour *cuurdinazione rurale* 'coordination rurale' *signate* 'signées' *ordonnaanza* 'ordonnance' et *per u mumentu* 'pour le moment', ils proposaient (dans l'ordre) *cumpagnola*; *firmate*; *revice* et *per avà*. Dans ces quatre cas, les propositions étaient des phrases équivalentes tirées d'un vocabulaire traditionnel. Le mot *revice* pour 'ordonnance' a été proposé par trois personnes de plus de 70 ans, qui ont admis que ce mot faisait partie de leur passé et non de l'usage contemporain. Ailleurs, la recherche d'un mot plus « authentique » a entraîné un détour sémantique. Le remplacement du mot *lucali* (pour 'direction') par *direzzione* met l'accent sur la structure abstraite de l'organisation au lieu de désigner son emplacement géographique. On pourrait dire la même chose à propos de 5 : le remplacement de *patruglia* 'patrouille' par *squadra*, *schiera*, 'équipe' ou *grupu* 'groupe' consiste à passer à un terme un peu plus générique.

12

On peut également remarquer que bon nombre de témoins ne pouvaient pas proposer une alternative « plus corse » pour un mot ou une phrase qu'ils critiquaient. Sur le tableau A, une croix désigne tous ceux qui tenaient quand même à leur discours négatif, disant que même s'ils ne connaissaient pas le « vrai » ou le « meilleur » mot, « il devait y en avoir un ». Pour les uns, ils ne le retrouvaient pas faute de mémoire ; pour les autres ce mot

était peut-être connu par un autre locuteur (plus vieux, plus corsophone qu'eux). L'exemple le plus « dramatique » de ce phénomène a été celui d'un couple qui a consulté plusieurs dictionnaires corses pour résoudre leur dispute sur la bonne origine de certains mots. Ils ont d'ailleurs été déçus de trouver un des mots qu'ils avaient identifiés comme « français » (*patruglia*) dans un de ces dictionnaires.

13

Le tableau E présente des jugements portant sur la syntaxe d'une phrase ou d'une proposition entière. Cette catégorie paraît, au premier regard, assez réduite par rapport aux autres. Mais il est aussi bien probable, comme me l'a suggéré un de mes témoins, que l'attention donnée aux mots et aux phrases du tableau A témoigne d'une conscience linguistique plus structurée. Quelques-uns des témoins les plus avertis parlaient de la « tendance verbale » du corse, et de l'inversion qui le distinguait du français (exemples 54 et 55). Cette question de la tendance verbale du corse apparaît indirectement dans des jugements du tableau A. Dans le numéro 14, par exemple, un corsophone d'un certain âge voulait remplacer *misura di cumpensazione* « mesures de compensation », un syntagme nominal, par un verbe : *rimpattà* « compenser », ce qui entraînerait une transformation complète de la phrase à la voix active. Nombre de phrases nominalisées de cet extrait ont d'ailleurs été identifiées comme « suspectes ». Assez souvent, on ne pouvait proposer aucune alternative – mais cela vient peut-être du fait qu'il ne s'agissait pas seulement de remplacer un mot par un autre, mais de « ré-écrire » une phrase écrite à la voix passive qui caractérise le langage employé dans les informations. La structure de l'enquête ne nous permet ni de cibler, ni d'approfondir cette question, mais elle suggère une piste de recherche intéressante : la comparaison du poids relatif, dans les jugements épi- ou méta-linguistiques, du lexique et de la syntaxe. D'autres jugements relatifs à l'intonation et l'accentuation ne

sont pas représentés dans les tableaux. De nombreux témoins ont critiqué cet aspect de l'usage des journalistes. Une personne a dit qu'une des journalistes « martelait » les mots. D'autres ont mentionné leur débit trop rapide, ou ont dit qu'ils n'appréciaient pas leur « diction », réagissant sans doute aux rythmes propres au langage radiophonique (ou médiatique). Vraisemblablement, l'usage radiophonique du corse n'est pas plus éloigné du corse conversationnel que l'usage radiophonique du français ne l'est du français quotidien. Mais cet écart a été mal perçu, parce qu'il allait à l'encontre des images existantes du corse « authentique » – qui ont été, jusqu'à présent, associées à des domaines d'usage de communication interpersonnelle et non aux domaines publics des médias.

- **Critiques radicales : gallicismes à éviter** [\[1\]](#) **Trois septuagénaires proposaient ce mot et reconnaissaient...**

TABLEAU E - Tournures syntaxiques à éviter

Des jugements plus ambivalents

14

À côté des jugements très négatifs de certains témoins figurent aussi des avis plus ambivalents, représentés dans le tableau B. Ici, les témoins ont fait remarquer des « gallicismes », sans les critiquer. Souvent, ils ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas critiquer parce qu'ils ne trouvaient pas d'alternative convenable. Une jeune femme, par exemple, a remarqué *patruglia* « patrouille » (#31) en disant qu'elle « corsisait » souvent un mot français quand elle rencontrait une lacune dans son vocabulaire. Elle a remarqué qu'il devait y avoir des gens à la radio qui abusaient de cette pratique, mais elle n'a pas pour autant défini le mot *patruglia* comme un abus. En fait, elle se reconnaissait dans une pratique qui, pour elle, relevait d'un problème de compétence en corse.

-

15

En fin de compte, ce qui distingue les jugements du tableau B des jugements du tableau A ce n'est pas la nature des mots sélectionnés, mais la confiance manifestée par les témoins à propos d'un corse « académique ». Les jugements ambivalents du tableau B témoignent soit d'un manque de confiance chez le témoin sur sa propre compétence linguistique, soit d'un manque de confiance dans l'idée même d'une norme qui permettrait l'identification des « erreurs ».

Jugements positifs/neutres : « ça peut s'utiliser »

16

Le tableau C montre les mots et les phrases que les témoins ont remarqués comme des mots français ou des mots calqués sur le français (comme le mot #44, *elicotteru*) mais qu'ils ont jugés convenables. On peut d'abord remarquer que les mots de cette catégorie viennent presque tous de la séquence sur le sport (Extrait C). Les témoins ont trouvé que ces phrases étaient « naturelles » et ils ont souvent ajouté que le langage du sport était plus ou moins « universel » et n'appartenait ni au français ni à l'anglais. Il est probable que ce vocabulaire passe facilement parce qu'il est ancré à la fois dans l'usage médiatique et dans la pratique conversationnelle quotidienne – où l'on peut entretenir une discussion sur les actualités sportives soit en français, soit en corse – et de son usage médiatique. La puissance de ce lexique robuste permet alors l'assimilation des mots étrangers non seulement sur le plan linguistique, mais aussi sur le plan métalinguistique.

TABLEAU C - Formes jugées convenables

17

En discutant les mots du tableau C, plusieurs témoins ont été amenés à proposer les exemples du tableau D, où l'on voit dans la colonne droite les mots calqués sur le français préférés aux néologismes de la colonne gauche. Si nous prenons les deux tableaux C et D, il apparaît qu'à part le lexique du sport, tous les

autres termes acceptés tels quels (sans néologisme corsisant) viennent des domaines de la modernité ou de la technologie. Ils sont en contraste maximal avec les mots #1 à #15 du tableau A : ils décrivent des choses pour lesquelles il n'y a pas d'équivalent dans un vocabulaire traditionnel. On revient, ici, à l'influence de l'histoire de pratiques linguistiques sur les représentations métalinguistiques. Les mots du tableau D sont des mots appris par les témoins en français, mots qui appartiennent, pour eux, à un monde étroitement lié au français. Comme le vocabulaire du sport, ce lexique est perçu comme « intraduisible ». Ce sont donc des histoires vécues de pratiques langagières qui entraînent le rejet des néologismes inventés par des militants linguistiques (colonne droite du tableau D).

TABLEAU D - Néologismes

Des néologismes qui passent : spegnifocu et scrivacciulate

18

Mais ce rejet du néologisme n'est pas systématique. Dans le corpus, il y avait deux néologismes qui ont passé assez facilement : le mot *spegnifocu* (Extrait E) et le mot *scrivacciulate* (Extrait F). Comme je l'ai dit plus haut, j'ai systématiquement attiré l'attention des témoins sur ces deux mots, leur demandant s'ils les comprenaient et comment ils les évaluaient. *Spegnifocu*, traduit littéralement, veut dire « éteindrelefeu ». Ce mot serait logiquement un candidat pour la liste des néo-logismes rejetés du tableau D, car il a été inventé pour remplacer l'usage populaire de *pompieri*, adapté directement du français *pompier*s (on entend également le mot français avec l'article corse : *i pompier*s). *Pompieri*, en effet, est un mot français passé dans le corse il y a très longtemps ; assez longtemps pour ne pas être perçu comme « étranger ». *Spegnifocu* n'est pas du tout un mot ancien, tombé en désuétude et ressuscité par les médias : c'est une invention qui

s'inscrit dans une logique puriste, qui consiste à bannir toute influence française dans la langue corse, quelle que soit son ancienneté.

19

Malgré cela, *spegnifocu* passait. D'une part, c'est peut-être parce que, en tant que mot composé, il est facilement reconnaissable, venant de *spegne* 'éteindre' et *focu* 'feu'. Il est aussi possible que le processus de création lexicale par la voie de la composition morphologique soit bien connu – voire reconnu comme typiquement corse – par un grand nombre de témoins. Il faut ajouter que c'est un mot qui a été utilisé sur les ondes de RCFM depuis longtemps, donc il est aussi très possible que l'usage médiatique ait contribué à le rendre acceptable. Une femme assez âgée a dit que *spegnifocu* était « bien trouvé » et m'a donné d'autres exemples de mots composés avec *focu* à la fin. Ses remarques – et celles d'autres témoins âgés – donnaient raison au commentaire d'une jeune fille qui disait que c'était un mot « que sa grand-mère comprendrait ». Donc, *spegnifocu* semblait trouver un juste équilibre entre l'image valorisée d'une langue traditionnelle et le cachet d'un terme moderne. Cette reconnaissance de *spegnifocu* était pourtant plus passive qu'active : aucun témoin n'utilisait ce mot, aucun ne disait qu'il faisait partie de l'usage quotidien corsophone.

20

Comme *spegnifocu*, le mot *scrivacciulate*, utilisé dans l'extrait F, relève du purisme linguistique, car il est employé pour éviter un mot d'origine italienne – *graffiti* – passé en français (et dans plusieurs autres langues). Il se distingue néanmoins de *spegnifocu*, parce qu'il n'est pas un mot inventé, mais un mot ancien dont le champ sémantique a été élargi. *Scrivacciulate* vient du verbe *scrivaccià* « griffonner ». Il convient à l'usage qui lui a été donné dans le sens que le suffixe péjoratif *-accia* véhicule le sens négatif de *graffiti* : des écrits mis sur des surfaces où il ne faudrait pas écrire, souvent pour transmettre un message de protestation.

21

Cet élargissement du sens de *scrivaccià* ne heurtait aucune sensibilité chez les témoins, qui ne remarquaient presque jamais le mot avant que je ne leur pose une question. Un des témoins, qui avait été assez sévère par rapport à la qualité du langage radiophonique jusqu'à ce moment de l'entretien a dit que *scrivacciulate* était « une création justifiée, pertinente et facilement comprise ». Un autre témoin considérait que ce mot n'était pas « artificiel », n'ayant pas été inventé « de rien ». Par contre, il n'était pas sûr que tous ceux qui ont compris le sens du reportage comprenaient le sens précis prêté à ce mot, car la plupart des gens ne le traduisait pas par 'graffiti' mais par 'gribouillages' ou 'griffonnage' ou 'mauvaises écritures'.

22

Scrivacciulate et *spegnifocu* satisfont un désir d'éloignement du français (de la part des journalistes) sans violer le jugement populaire des auditeurs sur l'identité et l'authenticité linguistiques corses.

Conclusions

23

Dans une situation de mutation linguistique et sociolinguistique, on relève des attitudes complexes et, en apparence, contradictoires. Dans les données présentées ici, on voit des ambivalences et par rapport à un purisme radiophonique et par rapport aux formes « mixtes » en corse issues du contact entre le corse langue minorée et le français, langue dominante. Je dis « en apparence » car, en fait, ces ambivalences sont toutes issues de la même idéologie puriste. Cette idéologie est appliquée aux influences françaises en corse : elle donne lieu aussi bien au souci, de la part de RCFM, de faire des informations un espace « pur » corsophone, qu'à des jugements métalinguistiques du genre « c'est un gallicisme, et donc pas du bon corse ». Mais ce purisme se trouve aussi à l'origine des critiques des

néologismes : là, il s'agit d'une image figée d'un corse pur qui n'existait que dans le passé. Dans tous les cas de figure, on conçoit les langues comme des entités à frontières fixes – que ce soit historiquement ou structurellement.

24

Il est clair, aussi, que la perception d'authenticité linguistique est liée non seulement aux formes linguistiques elles-mêmes, mais aussi à la nature du domaine du discours dans lequel la langue est employée. Chaque domaine a son style, son registre – qui apparaît à travers des structures grammaticales (comme, par exemple, la nominalisation qu'on retrouve dans les informations françaises et corses), le lexique, l'accent et l'intonation. L'entrée d'une langue minoritaire dans un nouveau domaine d'usage rompt, donc, avec des notions très globales – et difficilement exprimables – d'identité linguistique. Ici, il ne s'agit pas seulement des idéologies linguistiques, mais aussi de la façon dont elles sont rattachées à des expériences de langue, identité et pouvoir dans un contexte diglossique. Cette expérience diglossique structure donc la façon dont les gens distinguent le « naturel » et « authentique » de l'« artificiel » et « inauthentique ». Le langage des informations sonne faux parce que les Corses n'ont qu'un registre valide comme authentique dans leur répertoire historique et personnel – et ce registre est un registre plutôt informel. Un de mes témoins me disait que pour lui, entendre les informations en corse ressemblait à l'écoute d'une annonce passée en français par un non-francophone dans le hall d'un aéroport étranger, où l'on ne se rend compte qu'après un délai de quelques secondes que le message est dans sa propre langue. Cette personne poursuivait ce thème en expliquant qu'elle « ne reconnaissait pas le corse radiophonique comme le sien ».

25

En même temps – peut-être paradoxalement – c'est l'expérience diglossique qui fait que le français est perçu comme le code « naturel » pour exprimer certaines choses. Cette perception est à

l'origine de certaines réticences envers des néologismes (Tableau D). Finalement, on voit que d'autres évaluations des néologismes sont structurées par le fait que le corse a été depuis longtemps défini par rapport au seul français. C'est cette dimension sociolinguistique qui explique pourquoi des mots comme *aviò*(#50), *telefonu*(#46), *casciaforte*(18) et *etpianu*(#26) peuvent être définis comme « gallicismes », alors qu'ils ne sont pas plus « français » qu'italiens ou qu'espagnols. Mais la conscience populaire de l'aire linguistique latine – et des ressemblances non seulement entre des mots existants mais entre les processus morphologiques qui servent à créer des mots nouveaux – est subordonnée à l'opposition au français. Des mots sont ou « français » ou « pas-français ».

26

En même temps, ce cliché des attitudes métalinguistiques à propos de l'usage radiophonique est un peu statique et ne fait pas apparaître (à l'exception peut-être du mot *spegnifocu*) le grand potentiel des médias d'influencer non seulement l'usage mais aussi les critères d'évaluation métalinguistiques. Je reviens ici à l'observation méthodologique que j'ai faite au départ : que l'esprit critique des témoins était en partie induit par l'enquête elle-même. Donc l'enquête ne montre pas la relation purement communicative que la plupart des auditeurs ont avec ce qu'ils écoutent. Ils n'écoutent pas pour le langage, mais pour se renseigner, pour entendre un match, pour se détendre.

27

Le langage radiophonique en Corse est donc un des champs de pratique publique où la définition même d'une langue en mutation est en question. Au travers des réactions des auditeurs, on voit les enjeux linguistiques et métalinguistiques de l'identité du corse, à michemin entre un passé dominé et un avenir « officiel ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BELL A. (1991), *The Language of the News Media*, Cambridge MA, Oxford University Press.
- BAUMAN R. (1977), *Verbal Art as Performance*. Prospect Heights, IL, Waveland Press.
- BAUMAN R. & CHARLES B.(1990), « Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life », *Annual Review of Anthropology* 19 : 59-88.
- COTTER C. (2001), « Continuity and vitality : Expanding domains through Irishlanguage radio », in Hale, Kenneth and Hinton, Leanne eds., *The Green Book of Language Revitalization in Practice*, San Diego CA, Academic Press.
- COUPLAND N. (2001), « Dialect stylization in radio talk », *Language in Society* 30 : 345-375.
- GELO D. J. (1999), « Powwow patter : Indian emcee discourse on power and identity », *Journal of American Folklore* 112 (443) : 40-57.
- GOFFMAN E. (1961), *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs Merrill.
- JAFFÉ A. (2000), « Comic performance and the articulation of hybrid identity », *Pragmatics* 10(1) : 39-60.
- — (1999), *Ideologies in Action : Language Politics on Corsica*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- PETERSON, LEIGHTON C. (1997), « Tuning in to Navajo : The role of radio in native language maintenance » in Reyhner J. éd., *Teaching Indigenous Languages*. Flagstaff, AZ : Univ. of Arizona College of Education.
http://jan.ucc.nau.edu/jar/TIL_Content.html.
- SPITULNIK D. (1993), « Anthropology and Mass Media », *Annual Review of Anthropology* 22 : 293-315.
- — (1998), « Mediating Unity and Diversity : The Production of Language Ideologies in Zambian Broadcastin », in Schieffelin B., Woolard K. & Kroskity P. (eds.) *Language Ideologies : Practice and Theory*, New York, Oxford University Press : 163-188.
- — (1996), « The Social Circulation of Media Discourse and the Mediation of Communities », *Journal of Linguistic Anthropology* 6 (2) : 161-187.

- URLA J. (1995), « Outlaw language : creating alternative public spheres in Basque free radio », *Pragmatics* 5 (2) : 245-261.
- WOOLARD K. (1999), « Simultaneity and Bivalency as Strategies in Bilingualism », *Journal of Linguistic Anthropology* 8 (1) : 2-29.
- — (1987), « Codeswitching and comedy in Catalonia », *IprA Papers in Pragmatics* 1 : 106-122.

Notes

[1]

Trois septuagénaires proposaient ce mot et reconnaissaient qu'il ne faisait plus partie de l'usage quotidien.

Résumé

Français

Cet article analyse la façon dont les auditeurs corses évaluent la qualité de la langue corse employée dans les informations en langue corse sur RCFM, la radio régionale. En créant un espace linguistique 'pur' et corsophone, ces émissions s'inscrivent dans un projet d'élaboration sociolinguistique de langue minorée. Les résultats montrent des ambivalences dans les jugements formulés par les auditeurs, tant par rapport à l'appui lexical et structurel sur le français dans le langage radiophonique, que par rapport à des néologismes qui évitent cette dépendance.

Mots-clés

- Radio
- Médias
- Élaboration linguistique
- Corse
- Minorisation
- Idéologies linguistiques